

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-02/2023**

Objet : Adhésion à l'association Communauté CapDémat (gestion de la relation avec l'utilisateur) – VRA.

L'an deux mil vingt-trois et le 8 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : ROBIN Christelle – JUVENON Marie-Hélène – GRANGER Anne-Marie.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : ROBIN Christelle à BOISSIEUX Thierry – JUVENON Marie-Hélène à VEY-FARCE Cathy – GRANGER Anne-Marie à MANGIONE Sylvie.

Josianne ANGE a été élue secrétaire de séance.

♦ Vu le Code générale des collectivités territoriales,

Considérant que, les logiciels de gestion de la relation usager (communément appelé GRU ou GRC, quand on parle du citoyen) permettent de moderniser la vision de l'administration en améliorant les processus d'accueil et la relation entre usagers et services publics locaux.

Considérant que, l'association de collectivités locales à but non lucratif dénommée « Communauté CapDémat », partageant le souhait commun de promouvoir des services digitaux en France, préside aux destinées du logiciel CapDémat Evolution, leader en France des solutions de portail de gestion de la relation usager (GRU) ou GRC pour le Citoyen, logiciel basé sur un socle de gestion de la relation client (CRM) open source intégrant les technologies les plus récentes visant à proposer des services interactifs en ligne par Internet aux usagers.

Considérant que, l'adhésion de la ville à l'association Communauté CapDémat aura pour effet :

- D'optimiser les coûts de maintenance et d'investissement
- De permettre à la collectivité d'y jouer un rôle actif et de faire entendre sa voix dans les choix fonctionnels, d'architecture et de développement de la solution logicielle CapDémat Evolution
- De permettre d'avancer plus rapidement à plusieurs, vers la production et l'usage d'outils pérennes et éprouvés par l'administration électronique locale interopérable avec ceux de l'administration centrale et déconcentrée de l'Etat mais aussi des autres collectivités (EPCI, Département, Région)
- D'éviter de créer des souches logicielles divergentes devenant rapidement incompatible entre-elles
- De mutualiser les expériences des membres en matière d'administration électronique
- De bénéficier des télé-services et connecteurs qui serait réalisé par d'autres collectivités adhérentes

Considérant que, moyennant une adhésion à l'association Communauté CapDémat pour un montant de 187.65 € annuels H.T. (2 085 X 0.09), la ville obtiendrait un droit d'usage de la solution logicielle avec accès aux sources et outils collaboratifs, permettant de mettre en place son projet de Gestion de la Relation Usager.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 oppositions : BABILLON Agnès et AUROUX François),

APPROUVE l'adhésion de la commune de Clérieux à l'association Communauté CapDémat pour un montant de 187.65 € TTC non soumis à TVA annuels.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en découlant, notamment les statuts et règlement financier de l'association.

APPROUVE la désignation de Jean-Marie WOZNIAK en tant que représentant titulaire, et Dominique GIROT en qualité de suppléant, afin d'être référents de la collectivité et de siéger lors des assemblées générales de l'association.

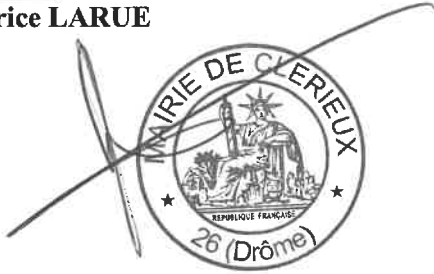
Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 9 février 2023.

Le Maire

Fabrice LARUE



La secrétaire de séance

Josianne ANGE